

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

Associations syndicales de propriétaires

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 2156

75 - Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police

AIDE, CONSEIL ET SOUTIEN AUX CITOYENS, PERSONNES DEMUNIES, ENFANTS & HANDICAPES.

Objet : lutter contre toutes formes de discriminations, d'exclusion, de racisme ainsi que toutes atteintes aux droits humains; assister celles et ceux qui en sont victimes; promouvoir les droits et obligations des citoyens et les sensibiliser sur l'importance du droit au quotidien, aider les citoyennes et citoyens à la compréhension des dispositifs institutionnels, les orienter vers les institutions compétentes pour répondre à leurs difficultés spécifiques, les Informer des conditions de l'exercice et de la protection de leurs droits et de ceux de leurs enfants, une aide à la compréhension des dispositifs institutionnels, des documents juridiques ou administratifs, les aider à se défendre et les soutenir par tous les moyens légaux pour faire respecter les droits et libertés fondamentales des citoyens, dénoncer et combattre la corruption et les aider dans l'accomplissement de certaines démarches en vue du respect de leurs droits, sur la base de non-discrimination au sens des articles 1 et 14 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales ; Les aider à défendre leurs intérêts suite aux lois, décrets, règlements ou autres dispositifs émanant de l'Etat, de l'administration, services publics ou autres qui ne respectent pas les principes d'égalité et d'équité entre les citoyens, être à leur écoute et aider des personnes physiques ou morales en difficultés en leur apportant conseils et soutien (juridique et psychologique), l'humanisme, la laïcité, la solidarité et la justice (Liberté, Égalité et Fraternité) sont les valeurs principales de cette association, veiller au respect des droits de l'homme et la législation par toutes personnes chargées de la faire appliquer, dans toutes les décisions administratives ou judiciaires, dénoncer, par tous moyens légaux, devant l'opinion publique, nationale et internationale, les médias, toute dérive judiciaire, toute pression, politique ou administrative, éventuels dénis de justice, visant à porter atteinte au strict respect de la justice et des lois ; Intervenir et ou engager toutes les actions nécessaires auprès des autorités compétentes pour faire valoir les droits des citoyens dans le respect d'égalité et d'équité de traitement, poursuivre éventuellement devant toutes instances ou juridictions, nationales et internationales, ces mêmes dérives, pressions ou manquements ou

éventuels dénis de justice, d'où qu'ils viennent et quels qu'en soient les auteurs ; soutien et aide aux victimes pour la défense de leurs intérêts, protection des consommateurs de biens et de services ; se faire agréer comme association de consommateurs aux fins de pouvoir agir en justice devant toutes les juridictions, même par voie de constitution de partie civile, pour des faits portant un préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs des victimes conformément à la loi no 89-421 du 23 juin 1989, mise en commun des compétences aux fins d'attirer l'attention des pouvoirs publics et de tous responsables : sur la nécessaire maîtrise des problèmes qui peuvent se poser relativement à l'application des règles de droit ; sur la nécessité de mettre en œuvre les moyens utiles pour : veiller au respect des droits de l'homme, par la législation conformément aux accords internationaux auxquels la France a adhéré

Siège social : 18, rue Robert Lindet, 75015 Paris.

Date de la déclaration : 24 juin 2019.